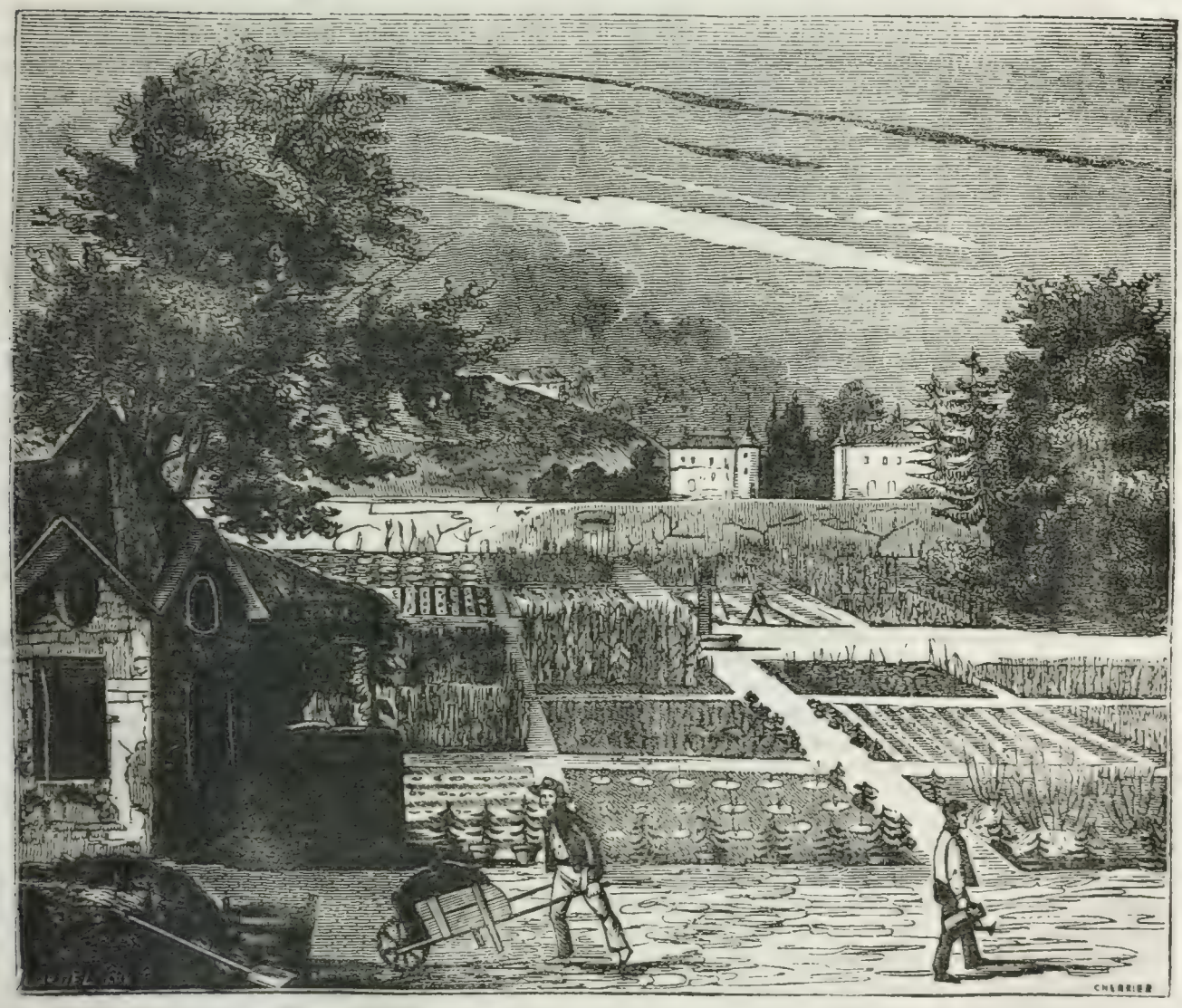
Livre Cinquième.

AGRICULTURE FORESTIERE.

CHAPITRE Ier. — DES PÉPINIÈRES.



Une pépinière est un lieu destiné aux semis, et par extension aux divers modes de multiplication, sur une certaine échelle, de tous les végétaux ligneux dont la culture présente de l'avantage sous le rapport de l'utilité ou de l'agrément.

Le but de cet article est d'indiquer la manière de former et d'entretenir un tel établissement pour en obtenir les divers arbres utiles aux besoins de la grande culture.

SECTION Ire. — *Choix et préparation des terrains.*

§ Ier. — Nature, fertilité, profondeur, exposition et situation du sol.

Nature du sol. — Le terrain qui convient le mieux à l'établissement d'une pépinière, est celui que nous avons déjà désigné sous le nom de terre franche, ou sous celui de terre sablo-argileuse. Trop compact, il serait